



CTPR de la DIREN du 11 janvier 2008

Baisse des effectifs et réorganisation régionale

Effectif cible de la DIREN en équivalent temps plein travaillé :
 en 2007 = **76,1** en 2008 = **74,7** (dont 1 réserve nationale temporaire)

C'est une bien mauvaise nouvelle qu'on nous a annoncée en cette fin d'année 2007, année du Grenelle de l'environnement : l'effectif cible de la DIREN, après avoir progressé en 2006 de 1 ETPT (création d'un poste natura 2000) baisse maintenant de 1,4 ETPT, voire de 2,4 si on retranche la « réserve nationale temporaire » ! **Curieuse façon d'appliquer la nouvelle politique ambitieuse de l'environnement !**

Le directeur nous explique que cela résulte d'un rééquilibrage entre les DIREN (moins de postes pour les grosses DIREN, plus pour les petites), et qu'au total, le nombre d'ETPT reste inchangé.

Mais pour la DIREN les conséquences ne sont pas négligeables, car le récent recrutement nous rapproche de l'effectif cible, et nécessitera une gestion plus fine et une priorisation sur le remplacement des postes. Ainsi le directeur confirme qu'un poste ne sera pas remplacé cette année au SHPC (quid pour les années suivantes ?). Deux postes sont actuellement publiés. Le départ programmé en 2008 de trois agents (dans un même service, ainsi déséquilibré) va poser problème. Les représentants du personnel demandent le remplacement des départs avec période de recouvrement si possible.

Réorganisation des services régionaux :

lecture préalable d'une motion de la section locale du SNE, à laquelle les représentants FO se sont associés :

Un nouveau service régional, pour quoi faire ?

Pour nous, il doit répondre aux attentes légitimes des personnels de l'environnement, aux aspirations et priorités des citoyens de notre pays, et aux exigences de protection de notre patrimoine commun. Pour cela, il doit :

- *Afficher clairement l'environnement comme le socle de son identité*
- *Octroyer à l'ensemble des services qui oeuvrent pour la mission environnementale les moyens à la hauteur des enjeux*
- *Reconnaître les compétences des personnels qui portent ses missions*

- *Reconnaître le parcours environnemental de nombreux personnels*
- *Harmoniser vers le haut à poste équivalent les niveaux de rémunération des différents agents*

Bien sûr en respectant les orientations insufflées par le Grenelle de l'environnement.

Nous avons convenu la tenue de rencontres informelles avec le directeur, car pour l'instant aucune information officielle n'est disponible sur la réorganisation des services en région. Seule certitude : la DIREN, la DRIRE et la DRE fusionneront, ce qui fera de notre superbe clé USB « DIREN Lorraine » un collecteur très recherché !

Points divers

Notation et modulation : après le couac de la modulation des primes pour le personnel administratif équipement, les représentants du personnel ont demandé au SG une plus grande transparence (détail de la base du calcul des primes et motivation de la modulation). Le directeur reconnaît le bien fondé de cette demande, qui sera satisfaite dès cette année (primes et notation 2007). De plus, un tableau récapitulatif (anonyme) des différentes modulations (notes et primes) sera communiqué.

Astreintes informatiques : le directeur reconnaît que le système d'astreinte deux semaines sur trois n'est pas totalement satisfaisant... une analyse sera menée sur le bilan des interventions, pour proposer des améliorations.

Suites régionales au Grenelle : les lois à venir (mars et fin d'année probablement, Grenelle 1 et Grenelle 2) détermineront les actions et nos orientations de travail. En attendant, en région, un groupe de travail (DRIRE, DIREN, DRE, SGAR...) planche sur la lutte contre le changement climatique sur le plan local, l'éco conditionnalité des projets et l'analyse environnementale des territoires lorrains. Mise en route, avril 2008.

Accidents de la route et assurance : plusieurs accidents ou quasi-accidents se sont produits en 2007, impliquant poids lourds et véhicules de service. Un Comité Hygiène et Sécurité exceptionnel a été demandé sur ce sujet.

Par ailleurs, les représentants du personnel demandent que soit étudiée la mise en place d'une assurance sur les biens et personnes transportés en véhicule de service (suite à un vol d'affaires personnelles).

Recours sur primes équipements : un certain nombre de personnels administratifs ont déposé un recours sur le montant des primes (différences entre DIREN et DIREN IdF). Le SG nous confirme qu'à ce jour il n'a reçu aucune réponse.

Bonne année 2008 à toutes et tous !

Les représentants du personnel de la DIREN